

ASSEMBLÉE NATIONALE11 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 323

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.